



Recouvrement de pensions alimentaires et autres

Par **EVELYNEOCEANE**, le **03/12/2009** à **12:30**

Bonjour,

Je me défends seule faute de moyens, mon ex mari me doit des dettes de pensions alimentaires + des dettes de soins médicaux, lors de la première audience, il demande que tous les versements qu'il a fait sur mon compte notifiés anniversaires et noëls de ses 2 fils soient considérés comme une avance de pension alimentaire et donc soient enlevés de la dette (sur 8 ans)

autre litige il a payé une facture de soins il y a 5 ans son montant étant égal à la somme de la pension alimentaire de l'époque je lui est demandé par méfiance une attestation qu'il a dénoncé comme de complaisance et demande donc que cette somme alors que j'ai fourni les factures de l'orthodontiste soit aussi enlevée de la dette et pour finir il me demande 1000 euros de dommage pour tracasserie judiciaire j'ai peur que la juge lui donne raison car en définitif c'est moi qui vais lui devoir 1500 euros rassurez moi et donnez moi des lois pour me défendre merci